

RSI

Le Régime social des indépendants, né en 2006 de la fusion des caisses de protection sociale des chefs d'entreprise, est une caisse de Sécurité sociale. Elle effectue une mission de service public en gérant la protection sociale obligatoire des chefs d'entreprise indépendants et de leurs ayants-droit.

⇒ www.le-rsi.fr

Siret

Le numéro Siret est le numéro unique d'identification attribué à chaque établissement (principal ou secondaire) d'une entreprise par l'Insee. Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de quatorze chiffres, dont les neuf premiers correspondent au numéro Siren de l'entreprise dont l'établissement dépend.

Tout établissement reçoit un Siret, même pour une entreprise qui exploite un établissement unique. Le Siret est lié à la personne juridique.

Urssaf

Les Unions de recouvrement de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales sont des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public. Elles assurent la collecte des cotisations et contributions essentiellement destinées au financement du régime général de la Sécurité sociale. Elles assurent notamment le recouvrement des cotisations des travailleurs indépendants

⇒ www.urssaf.fr

Pour aller plus loin...

Le portail des auto-entrepreneurs

www.lautoentrepreneur.fr

L'Union des auto-entrepreneurs (UAE)

www.union-autoentrepreneur.com

www.forum-union-autoentrepreneurs.com

Le site de l'APCE

www.autoentrepreneur.biz

Le site de la Chambre de commerce et d'industrie

www.auto-entrepreneur.cci.fr

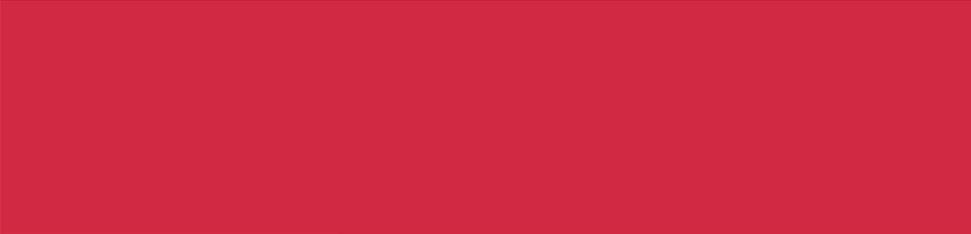
blog.auto-entrepreneur.cci.fr

Le site des Chambres de métiers et de l'artisanat

www.artisanat.fr

Espace créateurs-repreneurs >

Rubrique « S'informer sur l'auto-entrepreneur »



Urssaf de Paris
et de la région parisienne
93518 Montreuil Cedex

www.urssaf.fr

Tél. 0 820 01 10 10
(0,12 Euro TTC/min)